



COMPTE RENDU DU CONSEIL

DU 20 JUIN 2014

Mairie de Cadalen

Présents : Monique CORBIERE-FAUVEL, Gilles JAUROU, Bruno BOZZO, Ghislaine GUILLERMIER, Catherine SERGENT, Béatrice CAZOTTES, Philippe COUDERC, Sébastien BRAYLE, Perrine VIAULES, Laetitia VIGNÉ.

Excusés représentés :

Martine GRANET par Gilles JAUROU, Jean-Louis BIROT par Bruno BOZZO, Christian DAVALAN par Sébastien BRAYLE, Géraldine NOEL par Perrine VIAULES, Guy BARDET par Ghislaine GUILLERMIER.

Secrétaire : Bruno BOZZO.

La condition de quorum étant remplie, Madame le Maire ouvre la séance.

Monsieur Bruno BOZZO se propose secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente, celui-ci ne faisant l'objet d'aucune remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Election des délégués des Conseils Municipaux pour l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014, :

Une liste de candidats est déposée au Maire et proposée au conseil.

Cette liste s'intitule « CORBIERE – FAUVEL ». Elle est composée des personnes suivantes :

Délégués titulaires :

- N°1 : M. Gilles JAUROU
- N°2 : Mme Monique CORBIERE – FAUVEL
- N°3 : M. Sébastien BRAYLE

Délégués suppléants :

- N°1 : Mme Martine GRANET
- N°2 : M. Christian DAVALAN
- N°3 : Mme Béatrice CAZOTTES

Un scrutin à bulletin secret est mis en place.

Les assesseurs sont : Mme Ghislaine GUILLERMIER, Mme Catherine SERGENT , Mlle Perrine VIAULES, Mme Laetitia VIGNÉ.

Le secrétaire de séance est : M. Bruno BOZZO.

Après dépouillement il est constaté 15 votants.

Le résultat du vote est :

- 14 voix pour la liste « CORBIERE- FAUVEL »
- 1 vote nul.

2. Personnel Communal - Création de Poste : « Contrat Avenir »

Il est proposé au conseil d'ouvrir un poste à temps complet au service technique dans le cadre du dispositif emploi d'avenir. Ce type de contrat concerne des demandeurs d'emploi pas ou peu diplômé de moins de 26 ans. En contrepartie de la conclusion de cette embauche, l'Etat reverse à la collectivité locale une aide correspondant à 75% du SMIC. Il s'agirait d'un contrat d'un an renouvelable trois fois.

Il est précisé par ailleurs que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget.

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres du conseil.

3. Travaux « Extension et Réhabilitation du Groupe Scolaire » : Avenant aux marchés de travaux

La réception des travaux avec réserves du groupe scolaire s'est déroulée jeudi 19 juin.

Pour autant 3 avenants concernant des travaux non prévus au marché sont proposés :

- Travaux de ferronnerie (entreprise VERDIER)
Il s'agit de la réalisation d'un garde-corps et d'une porte métallique au niveau de la rampe d'accès handicapé pour un montant de 2 873.00€ ht soit 3 447.60€ ttc.
- Travaux de maçonnerie (entreprise DIAS)
Réaliser le crépi du mur de soutènement du jardin qui est en vis-à-vis avec la cour de l'école pour un montant de 4 635.00 € ht soit 5 562.00 € ttc.
- Travaux de menuiserie (entreprise CABANEL)
Construction de de meubles sur mesure pour aménager la bibliothèque pour un montant de 1 490.00€ ht soit 1 788.00 € ttc

Avec 1 abstention et 14 voix pour ces avenants sont validés par le conseil municipal.

4. Relevé des décisions du maire

Concernant le marché public de fournitures passé pour le groupe scolaire le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

- Décision n°3/2014 du 13 juin 2014 : Lot 1 attribué à sarl DPC pour un montant de 15 798.15 € HT
- Décision n°4/2014 du 13 juin 2014 : Lot 2 attribué à sarl DPC pour un montant de 6 582.40€ HT

Concernant le lot n°3, « jeux scolaire », aucune décision n'a été prise compte tenu qu'une seule entreprise a répondu avec une offre excessive.

Séance levée à 21 h 40'.

Le Maire
Monique CORBIERE-FAUVEL

Le Secrétaire
Bruno BOZZO

